



Madame, Monsieur

SOUDEILLES, le 04 avril 2017

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **Mairie de Soudeilles**, le **11 avril 2017**, à **20h00** et dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

- 01 - Comptes administratifs 2016 Commune: absence de quorum lors de la réunion du 10 mars 2017
- 02 - Comptes administratifs 2016 Service de l'eau : absence de quorum lors de la réunion du 10 mars 2017
- 03 - Indemnités élus
- 04 - Subvention alarme église
- 05 - Cmmunauté de communes : Modification des montants d'attribution de compensation.
- 06 - Délégation au Maire pour action en justice
- 07 - Aménagement de 4 gîtes dans l'ancien presbytère
- 08 - Aménagement de gîtes dans l'ancien presbytère

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Maire, M. Jean-François LAFON



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 avril 2017

L'an **deux mil dix sept, le onze avril**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, M. Pascal DRUON, Mlle Amélie BATTEJAT, Mme Mireille HOWSON, Mme Yvonne MAGNE, M. Benoit MAZE.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Joëlle CHABRERIE, M. Thomas MIGNAUT.

Procurations : -

Secrétaire : M. Benoit MAZE.

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-011 : Comptes administratifs 2016 Commune: absence de quorum lors de la réunion du 10 mars 2017

Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs de la Commune pour l'année 2016 avec 6 voix pour.

6 VOTANTS
6 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-012 : Comptes administratifs 2016 Service de l'eau : absence de quorum lors de la réunion du 10 mars 2017

Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs du Service de L'eau pour l'année 2016 avec 6 voix pour.

6 VOTANTS
6 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-013 : Indemnités élus

Le Conseil Municipal fixe le montant des indemnités des élus de la manière suivante à compter du 1er janvier 2017 :

	maire		adjoints	
	<i>indemnité</i>	<i>poucentage</i>	<i>Indemnité</i>	<i>pourcentage</i>
LAFON Jean-François	<i>17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique</i>	<i>100%</i>		
DRUON Pascal			<i>6,60% de l'indice brut terminal de la fonction</i>	<i>100%</i>
ROUCHES Gilles				

MAZE Benoît		
--------------------	--	--

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-014 : Subvention alarme église

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite une subvention de 916,98€ auprès de la DRAC pour l'entretien de l'alarme à l'église de Soudeilles au titre de l'année 2017.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-015 : Cmmunauté de communes : Modification des montants d'attribution de compensation.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, compte tenu de l'entrée de trois nouvelles communes au sein de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières, et considérant également la création d'un accueil de loisirs sans hébergement à Montaignac-St-Hippolyte, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 20 mars 2017 en vue d'approuver les nouveaux montants d'attribution de compensation.

Elle a ainsi approuvé le tableau suivant :

<i>COMMUNES</i>	<i>Montant annuel 2017 de l'attribution de compensation</i>	<i>COMMUNES</i>	<i>Montant annuel 2017 de l'attribution de compensation</i>
Champagnac la Noaille	3 882,00 €	Meyrignac l'Eglise	2 187,00 €
Chaumeil	12 297,00 €	Montaignac-St-Hippolyte	118 757,00 €
Darnets	2 524,00 €	Moustier	23 491,00 €
Egletons	972 122 €	Péret-Bel-Air	21 388,00 €
La Chapelle-Spinasse	10 209,00 €	Rosiers d'Egletons	105 586,00 €
Lafage-sur-Sombre	6 180,00 €	Saint-Hilaire-Foissac	14 592,00 €
Lapleau	79 895,00 €	Saint-Merd-de-Lapleau	39 395,00 €
Laval-sur-Luzège	96 541,00 €	Saint-Yrieix-Le-Déjalat	16 096,00 €
Le Jardin	17,00 €	Sarran	36 539,00 €
Marcillac la Croisille	185 969,00 €	Soudeilles	48 075,00 €

Il est également précisé que l'attribution de compensation 2018 de Montaignac St-Hippolyte sera minorée et portée à 117 909 € compte tenu de l'ouverture de l'accueil de loisirs sur l'année complète.

Ce rapport, ci-joint, doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du

code général des collectivités territoriales, prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix pour :

- **Approuve** le rapport de la CLECT et les nouveaux montants d'attribution de compensation versées aux communes à compter de 2017 ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cet objet ;
- **Charge** Monsieur le Maire de faire parvenir la présente délibération à Madame la Sous-Préfète d'Ussel et d'en informer Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

.
7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-016 : Délégation au Maire pour action en justice

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 ;
Considérant que par requête en date du 03/03/2017 la SCI GERAUDIE-LECLUYSEZ a déposé devant le tribunal administratif de LIMOGES un recours contre la Commune de SOUDEILLES (Corrèze) concernant le raccordement de leur maison au réseau public d'eau potable.

Considérant qu'il importe d'autoriser Monsieur le maire à défendre les intérêts de la ville dans cette affaire ;

Le conseil municipal, par 7 voix pour :

Autorise Monsieur le maire à ester en défense dans la requête n° 1700296-2 introduite devant le tribunal administratif de LIMOGES.

Désigne Me CRONNIER Pierrick, avocat 1 Place Treich Laplène 19200 USSEL, pour représenter la commune dans cette instance.

.
7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-017 : Aménagement de 4 gîtes dans l'ancien presbytère

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet concernant l'aménagement de 4 gîtes dans l'ancien presbytère :

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'un montant de :103 800,00€ H.T. soit 114 180,00€ T.T.C.

- et demande à M. le Président du Conseil Départemental de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de restauration de bâtiments,
- fixe le plan de financement comme suit :

* Fonds Libres :	46 751,52€
* Aide départementale 20 % :	20 760,00€
* Subvention TEPCV - PNR (44,96%) /	46 668,48€
TOTAL TTC =	114 180,00€

- charge Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette opération.

.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-018 : Aménagement de gîtes dans l'ancien presbytère

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet concernant l'aménagement de gîtes dans l'ancien presbytère (2ème tranche) :

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'un montant de :116 932,15€ H.T. soit 128 625,37€ T.T.C.
- et demande à M. le Président du Conseil Départemental de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de restauration de bâtiments,
- fixe le plan de financement comme suit :

* Fonds Libres :	105 239,30€
* Aide départementale 20 % :	23 386,43€
TOTAL TTC =	128 625,73€

- charge Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette opération.

.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Récapitulatif des délibérations prises :

- MA_DEL_2017_011 : Comptes administratifs 2016 Commune: absence de quorum lors de la réunion du 10 mars 2017
- MA_DEL_2017_012 : Comptes administratifs 2016 Service de l'eau : absence de quorum lors de la réunion du 10 mars 2017
- MA_DEL_2017_013 : Indemnités élus
- MA_DEL_2017_014 : Subvention alarme église
- MA_DEL_2017_015 : Cmmunauté de communes : Modification des montants d'attribution de compensation.
- MA_DEL_2017_016 : Délégation au Maire pour action en justice
- MA_DEL_2017_017 : Aménagement de 4 gîtes dans l'ancien presbytère
- MA_DEL_2017_018 : Aménagement de gîtes dans l'ancien presbytère

Signatures des membres présents :

M. Jean-François LAFON (Président de séance)		M. Gilles ROUCHES	
M. Pascal DRUON		Mlle Amélie BATTEJAT	
Mme Mireille HOWSON		Mme Yvonne MAGNE	
M. Benoit MAZE (Secrétaire de séance)		Mme Joëlle CHABRERIE	ABSENT
M. Thomas MIGNAUT	ABSENT		

Séance du 11/04/2017 clôturée à 23h00